



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

# La privatisation d'Aéroport de Paris soumise à référendum ? L'enjeu d'une mobilisation citoyenne !

Le gouvernement, obnubilé par son obsession de soumettre le modèle social français aux normes du néolibéralisme et de sa logique de marchandisation de tout ce qui procède du bien public, a mis à son agenda politique la privatisation totale d'Aéroport de Paris, aujourd'hui détenue à 50,6 % par l'État.

Les parlementaires d'opposition, de gauche mais aussi de droite, ont engagé comme le prévoit la Constitution depuis 2008, un référendum d'initiative partagée contre cette privatisation. Les motifs de cette démarche sont divers. Pour certains, le transport aérien et ses infrastructures devraient relever du service public, pour d'autres les aéroports de Paris relèvent plus simplement d'un intérêt stratégique qui ne peut être privatisé. Dans les deux cas, il importe de faire échec à la privatisation totale d'Aéroport de Paris.

Pour parvenir à ce que cette privatisation soit soumise à référendum et donc de contrecarrer le dessein du gouvernement, il faut recueillir 4,7 millions de signatures parmi les électeurs et les électrices en le 13 juin 2019 et le 12 mars 2020.

Le SNASUB-FSU est opposé aux privatisations et à la marchandisation de tout ce qui devrait relever du service public. Lors de la dernière Commission Administrative Nationale, il a été acté le fait de discuter à la rentrée de la manière dont notre syndicat s'inscrira dans cette campagne. Lors de son Conseil délibératif fédéral national des 18 et 19 juin, la FSU a décidé de prendre toute sa place dans cette campagne référendaire.

Aujourd'hui, *Convergences* vous informe de la manière dont vous pouvez soutenir la perspective d'un référendum contre la privatisation d'Aéroport de Paris.

Le lien permettant d'arriver à la 1<sup>re</sup> étape :

<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

**Etape 1 : Cocher la case à droite puis valider**

**Etape 2 : Formulaire à remplir (s'aider de la carte électorale si besoin) puis valider**

### Formulaire de soutien

Pour continuer, il faudra vous munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport).  
 Si vous ne disposez ni d'une carte nationale d'identité ni d'un passeport, vous devez déposer votre soutien sur un formulaire papier au guichet de la commune le plus peuplée du canton, d'une circonscription administrative équivalente ou du consulat. Pour connaître les communes, circonscriptions administratives équivalentes et consulats concernés et prendre connaissance des modalités de dépôt des soutiens sur un formulaire papier, veuillez cliquer au lien [suivant](#).

**A quel endroit votez-vous ? \***  en France  à l'étranger

Département/collectivité d'outre-mer de vote \*

Recherchez votre commune de vote (exemple : sainte-odélie-les-vignes) \*

Remarque: le nom de la commune dans laquelle vous êtes inscrit pour voter et non son code postal ou son code Insee. Sélectionnez le résultat dans la liste proposée.

Quel est votre nom ? \*

Saisissez votre nom tel qu'il figure sur votre carte électorale

Je n'ai pas de prénom

Quels sont vos prénoms ?

Saisissez tous vos prénoms tels qu'ils figurent sur votre carte électorale en les séparant par des espaces. N'utilisez pas de virgules dans ce champ.

Quel est votre sexe ? \*  Féminin  Masculin

Date naissance

Pays de naissance \*

Département/collectivité d'outre-mer de naissance \*

Commune de naissance \*

Remarque: le nom de votre commune de naissance et non son code postal ou son code Insee. Sélectionnez le résultat dans la liste proposée.

La liste des soutiens apportés à une proposition de loi peut être consultée par toute personne.  
 À l'issue d'un délai de deux mois à compter de la publication au Journal officiel de la décision du Conseil constitutionnel déclarant si la proposition de loi a obtenu le soutien d'au moins un dixième des électeurs inscrits sur les listes électorales, les données collectées dans le cadre des opérations de recensement des soutiens sont déduites.

**Etape 3 : Formulaire à remplir (avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport) puis valider**

### Formulaire de soutien

Pour faciliter votre démarche, vous pouvez prendre connaissance des bulles d'aide en cliquant à droite sur le case à remplir  
 \* : champ obligatoire

**Type d'identité ? \***  Carte Nationale d'Identité  Passeport

Si vous êtes en CDI et passeport, vous ne pouvez apporter votre soutien qu'en remplissant le formulaire et en le déposant à la mairie la plus peuplée de votre canton.

Numéro de passeport \*

Date de délivrance de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport \*

Département de délivrance de la Carte Nationale d'Identité ou du passeport \*

Adresse e-mail \*

**Etape 4 : confirmation du soutien avec le code à saisir au clavier pour confirmer (bien respecter les majuscules et les minuscules)**

### Confirmation du soutien de la proposition de loi référendaire

**Êtes-vous certain de vouloir soutenir cette proposition de loi référendaire ?**  
Conformément à la loi organique du 6 décembre 2013, une fois votre soutien envoyé, il ne sera plus possible de le retirer. Il vous est rappelé que la liste des soutiens apportés à une proposition de loi peut être consultée par toute personne.

En revanche, conformément à la loi n° 2017-17 du 8 janvier 2017 vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification et de rectification de ces données sur le site Internet <http://www.interneus.gov.fr/> ou par courrier à Ministère de l'Intérieur - Place Beauvau - 75008 Paris.



SM5stAZRv